

François Cadic ou le folklore entre science et apostolat

Fañich Postic

CRBC, Université de Bretagne Occidentale, Brest.

2011

POUR CITER CET ARTICLE

Postic, Fañich, 2011. «François Cadic ou le folklore entre science et apostolat», in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

URL stable - Handle : 10670/1.phwq08 | URL Bérose : article538.html

Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© UMR9022 Héritages (CY Cergy Paris Université, CNRS, Ministère de la culture)/DIRI, Direction générale des patrimoines et de l'architecture du Ministère de la culture. (Tous droits réservés).

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose (www.berose.fr), accessibles [ici](#).

Consulté le 30 juin 2022 à 10h11min

Publié dans le cadre du thème de recherche «Réseaux, revues et sociétés savantes en France et en Europe (1870-1920)», dirigé par Claudie Voisenat (Ministère de la Culture, Héritages) et Jean-Christophe Monferran (CNRS, Héritages).

À en croire l'abbé Joseph Le Bayon, c'est au cours des années 1880, quand il venait passer la majeure partie de ses vacances à Pluvigner chez son frère Mathurin, que François Cadic aurait commencé ses collectes. Il est, effectivement, une série de chansons qu'il dit avoir recueillies à Pluvigner, sans plus d'indications, et certaines informations qu'il donne plus tard en introduction à ces chansons laissent supposer qu'il a bien engagé des collectes dès cette époque. [1] C'est alors, semble-t-il, qu'il interroge le père (Le) Mé(i)tour, un tailleur de Noyal-Pontivy. Ce dernier avait déjà attiré l'attention d'un autre collecteur, l'abbé Jean-Mathurin Cadic (1843-1917), l'un des premiers à recueillir des chants en langue vannetaise et à les publier dès 1888 dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, puis dans la *Revue Morbihannaise* fondée en 1891. François Cadic fut-il influencé par son cousin – et non son frère comme on le lit trop souvent – de vingt ans son aîné ? L'accompagna-t-il dans ses collectes ? Il y aurait probablement fait allusion car il fait part, à plusieurs reprises, de son admiration pour celui dont, à sa mort en 1917, il héritera les cahiers de collecte.

Vers 1880 : les premières collectes

Mais c'est curieusement à un autre prêtre qu'il fait remonter sa vocation et l'on est quelque peu surpris d'apprendre qu'il s'agit de l'abbé Adolphe Duparc (1857-1946), qui fut son

professeur à Sainte-Anne d'Auray. Au moment où, en 1908, ce dernier devient évêque de Quimper et de Léon, François Cadic écrit en effet : « Monseigneur Duparc n'est pas seulement un Breton qui parle sa langue maternelle, c'est un Breton qui aime son pays et sait le faire aimer. Étant plus jeune, il l'a parcouru en grande partie à pied, mais spécialement le Morbihan et dans le Finistère, glanant d'ici de là histoires, traditions et chansons. Il en a inculqué le culte à ses élèves et si dans la suite de la vie, celui qui écrit ici a pu entreprendre quelque chose en faveur de ses compatriotes exilés, c'est peut-être parce que son ancien professeur avait orienté son esprit de ce côté. » [2] C'est là, semble-t-il, une facette totalement méconnue de Mgr Duparc. Ce serait donc à son exemple que François Cadic se serait lancé à son tour sur les routes bretonnes : « Déjà curieux de traditions bretonnes, écrit en effet l'abbé Le Moing, il observe, il interroge et il note. Un bâton à la main, seul ou avec un condisciple, l'abbé Le Blay, de Sainte-Anne, il s'en va durant ses vacances de paroisse en paroisse, parcourant ainsi toute la Bretagne, usant chaque année, dit-il, une paire de souliers, perdant même, l'année de sa philosophie, un talon sur les routes du Finistère. Il meuble de souvenirs sa mémoire étonnamment fidèle ; ce qui lui permettra de faire revivre plus tard, avec une exacte fraîcheur, les divers milieux où il place ses récits. » [3]

En cette fin de XIXe siècle, François Cadic n'a guère à s'employer pour trouver des chanteurs et des conteurs. Il en est parmi ses proches : ses sœurs Anna et Philomène, son beau-frère Mathurin Le Moing lui livreront nombre de chants et de contes. L'abbé Jean Le Moing indique que la ferme de ses parents à Quelloué en Noyal-Pontivy, est encore, vers 1897, le cadre de veillées où lui-même a recueilli des contes. C'est aussi la couturière qui habitait à l'étage au-dessous de la pièce où François Cadic faisait ses devoirs quand il était élève à l'école primaire de Pontivy et qui dira-t-il plus tard, « chantait comme un "prix de conservatoire", en puisant dans un répertoire qui semblait intarissable ». C'est sans doute à elle que l'on doit quelques-unes chansons qu'il fait paraître en 1894 dans la revue *Mélusine*.

À Paris, François Cadic aurait pu - et même logiquement dû - poursuivre dans cette voie, continuer sa collaboration à la revue *Mélusine*, ou, comme nombre d'autres folkloristes, publier dans la *Revue des traditions populaires*, créée en 1886 sur l'initiative de Paul Sébillot, dont le propre fils, Paul-Yves [4], fréquente assidûment la Paroisse bretonne au tout début du XXe siècle au sein d'un groupe d'étudiants bretonnants qui comprend notamment Gaston Esnault (1874-1971) [5], Maurice Le Dault (1871-1956) [6], Joseph Le Carguet (1875-1937) [7]... Il aurait pu également collaborer à la *Revue morbihannaise*, créée en 1891, qui publie chants et contes des abbés Jean-Mathurin Cadic (1843-1917), Pierre-Marie Lavenot (1838-1895) ou Max Nicol (1843-1904)...

Mais, comme il se dissocie des œuvres sociales existantes en décidant de créer en 1897 la Paroisse Bretonne de Paris, il se démarque également des collecteurs qui l'ont précédé et dont il connaît pourtant les travaux. Il y fait d'ailleurs volontiers référence, de La Villemarqué dont il n'hésite pas à critiquer la méthode, à Anatole Le Braz pour lequel il manifeste une grande admiration, et dont il n'est pas peu fier de publier une lettre fort élogieuse en ouverture de son volume des *Contes et légendes de Bretagne* de 1914.

La littérature orale, un outil au service du prêtre

Le but de François Cadic n'est pas de faire œuvre « scientifique ». Il se méfie même des publications réservées à quelques initiés : « Il en est de notre pays comme des prairies grasses qui, aux premiers souffles printaniers, se couvrent de fleurs multicolores. Ces fleurs, qui donc songeait à les cueillir ? Quelques érudits, quelques revues hors de prix, inconnues de la masse. Et pourtant la chanson n'est-elle pas l'expression de l'âme de notre race ? Ne nous dit-elle pas comment les nôtres, ceux de là-bas, ont su rire et pleurer, combattre et aimer ? S'il ne tient qu'à nous désormais, elle ne sera plus traitée comme une déguenillée réduite à cheminer par les chemins, sans asile et sans protection. Chanson de Haute ou de Basse Bretagne, la Paroisse Bretonne t'ouvre dès maintenant ses colonnes. Sois la bienvenue, fille de notre rang. » [8]

C'est par cette déclaration, qui explique sans doute le caractère éphémère de sa collaboration à la revue *Mélusine*, que François Cadic ouvre, dans le bulletin *La Paroisse Bretonne de Paris* de septembre 1899, la publication de ses « Chansons populaires de Bretagne ». Pour lui, il est donc clair que la collecte ne saurait être une fin en soi. S'il recueille et publie contes ou chansons c'est, dirions-nous aujourd'hui, dans une perspective revivaliste. « Notre bulletin, qui est déjà répandu un peu partout, sera, écrit-il dans le même article introductif aux chansons, le porte-parole destiné à enseigner aux quatre coins de notre province les chansons bretonnes. Que chacun les apprenne, que chacun les propage autour de lui ; elles contribueront à faire aimer davantage la Bretagne à nos compatriotes et à modérer le mouvement d'émigration. » [9]

François Cadic a, dès cette époque, l'intuition que les Bretons de Paris, « Plus Bretons peut-être que les Bretons de là-bas » [10], ont un rôle important à jouer dans la préservation et la promotion de la langue et de la culture bretonnes : la langue, écrit-il en octobre 1899, « est menacée et avec elle la chanson, la légende et la tradition. Le jour où tout cela disparaîtra, adieu Bretagne, douce poésie, enchantement, nous aurons mis notre mère au tombeau et notre âme portera le deuil de notre nationalité. Efforçons-nous d'empêcher pareil malheur. Nous, les Bretons de Paris, nous ferons ce qui dépendra de nous. Notre journal est ouvert aux chansons et aux légendes qu'on voudra bien nous envoyer de là-bas ; dans nos réunions, nous chanterons nos airs nationaux, nous en composerons des recueils que nous répandrons partout. Aux Bretons de Bretagne de se ranimer à leur tour. Pourquoi ceux qui ont la charge d'élever les enfants ne les enseigneraient-ils pas à leurs élèves aux heures de récréation ? Ce serait le moyen de former des hommes pénétrés de l'esprit breton. » [11]

Les chansons, les contes et les légendes sont donc bien d'abord des outils au service du prêtre qui en dégage au besoin la valeur édifiante, moralisatrice. « Restez chez vous », clame ainsi la toute première chanson publiée dans *La Paroisse Bretonne*, parue dans le second numéro en mai 1899. « Bretonnes, restez chez vous ! / Fantik chomit en ho pro ! » répète en septembre 1903 l'abbé François Le May (1852-1916) dans une composition que François Cadic dédie aux « imprudentes que travaille l'amour des voyages et de l'inconnu, [et qui] s'apprêtent à dire adieu au pays et à partir pour la grande ville. » De même le conte « Ne quittez pas votre village », publié dans le bulletin de juin 1909, version des *Musiciens de Brême*, un conte rendu

célèbre par les frères Grimm, apparaît-il comme une parfaite illustration des dangers de l'émigration et, dans ce contexte, la conclusion du chat prend une tout autre résonance : « Croyez-moi, mes petits, on ne profite guère à courir le monde ; c'est encore chez soi que l'on est le mieux. Ne quittez jamais votre village ! » On pourrait multiplier les exemples.

Conserver, voire rétablir le lien entre les Bretons de Paris et leur culture orale d'origine, c'est surtout un bon moyen d'éviter les méfaits d'un trop grand déracinement et, par conséquent, de maintenir les principes religieux fondamentaux. Comme l'a souligné à juste titre Mgr Duparc au moment de la mort de François Cadic : « Les vieux cantiques, les chants populaires, l'histoire locale étaient pour lui des moyens d'apostolat qui reconfortaient ses fidèles bretons ». [12]

Pour François Cadic, le public visé n'est pas celui des spécialistes de la littérature orale, ce n'est également pas ou plus celui qui portait et porte encore les chants, les contes ou les légendes. S'adressant d'abord aux émigrés bretons de Paris, et à leurs enfants qui, nés dans la capitale, ne sont parfois jamais allés en Bretagne, les publications appellent inévitablement des ajouts, des commentaires, des notes, des explications. Il convient de décrire les lieux qui servent de cadre au récit, de donner des précisions sur les caractéristiques des personnages que les lecteurs n'ont pas ou plus à l'esprit. Si le héros est un tailleur, un meunier, la seule évocation de cette profession appelle tout un contexte que chacun connaît en Bretagne, mais qui, à Paris, a besoin d'être explicité. La vie de sainte Noyale, sainte éponyme de la paroisse de Noyal-Pontivy, est suffisamment connue de tous dans la région de Pontivy pour qu'il soit besoin d'en rappeler la teneur ; la seule mention du nom « Noyale » évoque tout un référent qui se nourrit des récits entendus depuis l'enfance, des chants qui retracent les différents épisodes de sa vie, de la statuaire, des représentations picturales sur les vitraux de l'église paroissiale ou sur les lambris de l'oratoire de la chapelle Sainte-Noyale à Noyal-Pontivy. Pour les Bretons de Paris, il convient de développer ce non-dit... au besoin par des « commentaires explicatifs » qui accompagnent les contes et légendes publiés en volume à partir de 1914 et apportent des précisions sur les êtres fantastiques, l'ankou, le charagine, un cousin vannetais de l'ogre, ou les korrigans.

Le regard critique des scientifiques

Si la part d'écriture ou de réécriture de François Cadic dans ses différentes publications est donc évidente et loin d'être négligeable, les spécialistes se sont étonnamment montrés plutôt modérés dans leurs critiques. Au tout début du XXe siècle, Paul Sébillot, lui-même Breton de Paris, écrivait déjà : « Il y aurait mauvaise grâce à lui [François Cadic] reprocher d'avoir, pour les [les Bretons de Paris] intéresser davantage, soudé quelques digressions à ses récits, d'autant que le premier de ces volumes contient des matériaux souvent plus curieux que ceux que l'on rencontre dans des livres à prétention plus scientifique. En maints endroits, l'accent populaire est très bien conservé, sinon dans la lettre, du moins dans son esprit, et même plusieurs des contes proprement dits sont exempts de surcharge. » [13]

« On peut leur reprocher, écrit Arnold Van Gennep, en 1947, dans l'une de ses chroniques du *Mercur de France*, à propos des *Contes sur douze métiers*, d'avoir été en maints endroits

remaniés de façon à plaire à un public étendu. [...] le fonds en est sûrement authentique et, le plus souvent, localisé de manière suffisante. » [14] S'il lui reproche d'avoir arrangé littérairement ses récits et s'il ne trouve pas d'intérêt folklorique aux « commentaires explicatifs », [15] on aura connu des jugements bien plus sévères d'Arnold Van Gennep.

Plus surprenante est l'attitude de Paul Delarue, spécialiste du conte populaire en France, qui se montre particulièrement compréhensif, voire élogieux vis-à-vis de François Cadic : « François Cadic, écrit-il dans une lettre à Yves Le Diberder en 1949, intéresse le spécialiste du conte parce qu'il a fait une abondante moisson qui est de nature à enrichir notre connaissance du conte français, certes il en a arrangé la forme, qui n'a rien de populaire, il a donné à quelques contes une fin édifiante et il a modifié certains traits qui lui paraissaient choquants, mais dans l'ensemble, il a respecté les thèmes, sa collecte est la meilleure après celle de Luzel. » [16]

C'est un point de vue qu'il réitère en 1955 dans son introduction aux *Contes de Basse-Bretagne*, un volume où il publie un choix de contes de François Cadic : « Il avait déjà rassemblé plus de deux cents contes et légendes et avait doté le légendaire bas-breton d'un florilège qui est le plus riche après celui de Luzel, et certaines de ses versions sont parmi les plus belles du folklore français. » De fait, certains contes de François Cadic servent de versions types dans le *Catalogue du conte populaire français* dont le premier volume paraît en 1957. Les *Contes de Basse-Bretagne* de François Cadic constituent le sixième volume de la collection des Contes merveilleux des Provinces de France, créée en 1953 à Paris chez l'éditeur Erasme. Initiée et dirigée par Paul Delarue, elle est placée sous le patronage du Musée national des arts et traditions populaires. Dans cette collection, François Cadic figure en bonne compagnie aux côtés des folkloristes bien connus que sont Achille Millien, Antonin Perbosc, ou de chercheurs reconnus tels qu'Ariane de Félice, Geneviève Massignon ou Charles Joisten...

Dans son introduction, Paul Delarue rend hommage à l'homme pour lequel il manifeste une réelle sympathie et au collecteur dont l'indifférence quant à une quelconque finalité scientifique ou littéraire lui paraît somme toute une chance : « Il est exact, écrit en effet Paul Delarue à Yves Le Diberder le 1er février 1950, que François Cadic ne savait rien de la littérature des contes : heureusement ! car il n'a pas eu la tentation de compléter ou d'enrichir ses versions en utilisant d'autres collections où figurent les mêmes thèmes... L'ensemble de sa collecte reste très intéressant, si on sait en éliminer les récits suspects et discerner les apports personnels amenés par un sentiment de décence ou de moralité. » [17]

C'est le travail critique auquel va se livrer Paul Delarue grâce à l'appui de l'abbé Jean-Marie Le Moing et d'Yves Le Diberder, avec lesquels il va échanger une intéressante correspondance conservée aux Archives départementales du Morbihan (fonds Le Diberder) et au MuCEM (fonds Delarue). Le 6 mai 1949, Paul Delarue écrit en effet à l'abbé Le Moing afin d'obtenir, pour le « répertoire des contes » qu'il prépare – c'est-à-dire le *Catalogue du conte populaire français*, des précisions sur les contes collectés par son oncle. L'abbé Le Moing en fait aussitôt part à Yves Le Diberder avec lequel il a entrepris de publier un premier volume rassemblant des contes de François Cadic demeurés inédits, du moins hors de *La Paroisse Bretonne de Paris*. Tous deux comprennent aussitôt l'intérêt de l'appui du grand spécialiste français du conte

populaire et sollicitent de sa part une introduction et des commentaires pour les volumes suivants dont Yves Le Diberder imagine déjà les titres : « Contes bretons authentifiés par Paul Delarue » et « Contes Merveilleux de Bretagne classés et annotés par M. P. Delarue. » Mais les *Contes et Légendes de Bretagne, 1er volume*, qui, après le décès de l'éditeur pressenti, Jean Floc'h de la Librairie celtique à Paris, paraissent finalement en 1950 chez Galles à Vannes, sont un échec commercial et l'abbé Le Moing y laisse même une partie de ses économies. Yves Le Diberder, toujours avec le soutien de l'abbé Le Moing et sans doute également d'Édouard Gillouard (1894-1978), avait également envisagé de réunir en volume les chansons de *La Paroisse bretonne de Paris*, toujours destiné à la Librairie celtique.

Sources et méthodes de collecte

La correspondance échangée avec Paul Delarue, qui se prolonge jusqu'en 1955, nous livre en outre des informations précieuses sur la manière dont se sont effectuées les collectes de François Cadic et révèle la source d'un certain nombre de contes qui n'étaient pas attribués dans *La Paroisse Bretonne de Paris*. En effet, surtout au cours des premières années de publication du bulletin, François Cadic ne donne guère d'indications sur ses informateurs. Ce n'est qu'à partir de 1906 qu'il prendra la peine, et ce n'est pas général, d'indiquer le nom de la personne auprès de laquelle il a recueilli chant, conte ou légende. Il nous livre parfois quelques informations dans les préfaces des différents volumes, dans les présentations des chansons ou dans la rubrique nécrologique de *La Paroisse bretonne*, précieuse de ce point de vue.

Au cours des premières années, François Cadic puise surtout dans ses collectes personnelles, celles réalisées auprès de ses proches vers 1890. Par la suite, il semble avoir quelque peu délaissé la collecte, pris sans doute par les études, l'enseignement, et, bien entendu, la création de la Paroisse Bretonne de Paris ; et c'est pour alimenter le bulletin en chants, contes et légendes qu'il reprendra son bâton de pèlerin, pendant les vacances qui le ramènent régulièrement dans sa famille. « À chaque vacances, écrit son neveu l'abbé Le Moing à Paul Delarue, un crayon à la main, il faisait sa tournée. Mathurin Guilleray, tailleur de Noyal, Méliau Le Cam, tailleur de Pluméliau, Bourlot, aveugle de Bieuzy, des bonnes femmes de Melrand – et tant d'autres. Ceux-ci avaient eux-mêmes fait leur cueillette pendant l'année, et pendant des journées entières, il les écoutait raconter en breton, riant eux-mêmes de leurs propres histoires qu'il notait fébrilement sur de mauvais bouts de papier. » Le conteur le plus sollicité par François Cadic est, sans aucun doute, Louis Guilloux, un tailleur de Melrand.

François Cadic ne manque pas une occasion de manifester son admiration à l'égard de ses informateurs : « Ce qui surprend chez ces hommes du peuple dénués de culture, c'est la richesse de leur imagination et l'incroyable sûreté de leur mémoire. Le vieux Barac'h de Ploërdut, vous récitait sans hésitation une poésie composée de plus de mille vers, et Bourlot le mendiant aveugle de Bieuzy, après vous avoir conté cinquante légendes et chanté vingt chansons, vous déclarait qu'il était à votre disposition pour huit jours pleins. On est confondu à l'idée de la gymnastique que ces paysans qui n'ont pas d'instruction imposent à leur cerveau. » [18]

En l'absence des manuscrits, on ne sait en définitive que peu de chose sur les méthodes de collecte de François Cadic et l'approche critique des matériaux recueillis est d'autant plus délicate que les sources auxquelles François Cadic s'est adressé sont diverses : « Nombreux, écrit-il, ont été les ouvriers qui m'ont aidé à rassembler ma gerbe. Je me suis adressé à quiconque pouvait m'être utile, aux petites gens d'abord et au besoin aux personnes de condition plus élevée. » [19]

Il sollicite de nombreux prêtres parmi lesquels il en est qui répondent à des sollicitations amicales et répétées par des matériaux très arrangés, voire de leur crû. « Le brave oncle nous tannait tellement tous pour avoir des contes, qu'il fallait bien lui en trouver », avoue l'abbé Le Moing à Paul Delarue. On ne relève ainsi pas moins d'une quarantaine de contes et de légendes attribués, sans plus de précision, à « une religieuse de Kermaria », nom du village près de Locminé où se trouve la maison mère des Filles de Jésus. Les précisions qu'apporte l'abbé Jean Le Moing à Paul Delarue sont révélatrices : la maîtresse des novices leur demandait, comme devoir de français, de noter par écrit un conte ou une légende qu'elles avaient entendu dans leur enfance. Mais la situation se complique quelque peu lorsque l'on sait que la « maîtresse » en question est sœur Marie-Louise de la Conception, chargée des cours supérieurs à la maison mère de Kermaria. Marie-Louise Bardouil (1851-1920) est la fille d'un bourrelier d'Hennebont dont François Cadic nous dit par ailleurs qu'elle avait elle-même un répertoire bien fourni de contes et de légendes qui lui venaient de sa famille. Alors quelle part revient à la maîtresse, quelle part aux élèves ?

Sans insister sur l'évidente autocensure que devaient pratiquer les chanteurs et conteurs devant un prêtre, ou sur celle de François Cadic lui-même, au moment de livrer au public des récits qu'il destine tout particulièrement à la jeunesse, la collecte de François Cadic n'est donc pas sans poser de problème. Il est heureusement rare de le voir chercher à reconstituer un conte à partir de plusieurs versions considérées comme incomplètes. C'est davantage le cas pour ce qui est des chansons, même s'il prend souvent la peine d'indiquer les variantes en note.

À défaut d'une fidélité absolue dans l'édition des contes, qui au point de vue où il se situe n'a pas de sens pour lui, François Cadic s'attache à garder l'esprit des conteurs et dans certains contes on reconnaît bien, par exemple, la substance des formules finales habituelles. S'il est donc clair que François Cadic a fait un important travail d'écriture dans la mise en forme d'une matière orale, c'est aussi ce qui, paradoxalement, fait sans doute que ses contes ont été appréciés par le public de son époque... et qu'ils le sont encore à la nôtre. Ayant lui-même baigné pendant toute son enfance et sa jeunesse dans une société rurale dont il s'est préoccupé par la suite de recueillir la culture orale, il a été capable, grâce à ses qualités d'écrivain, de journaliste, de restituer au-delà des simples récits que sont les contes et les légendes, tout un contexte qui, passant par la description des paysages, des personnages, par des commentaires... permet de les éclairer. Il rejoint là un certain Anatole Le Braz qui lui sert finalement d'exemple.

Peut-être en saura-t-on davantage un jour, si l'on retrouve les archives de François Cadic dont on ignore ce qu'il est advenu. C'est d'autant plus dommage qu'à côté de ses propres manuscrits de collectes, il avait en sa possession nombre de carnets ou de cahiers que lui

avaient confiés des prêtres de ses amis. Mais il est malheureusement probable que, tuberculose oblige, le tout ait été détruit pour éviter une éventuelle contagion.

[1] Dans abbé Jean Le Moing, *L'abbé François Cadic, Directeur de la Paroisse Bretonne de Paris*, 1930, p. 18.

[2] *La Paroisse Bretonne de Paris*, janvier 1908, p. 2.

[3] Abbé Jean Le Moing, *op. cit.*, p.4.

[4] Yves Sébillot participe activement aux activités culturelles de la Paroisse Bretonne dans les années 1903-1904. Il publie plusieurs poésies et même, en mars 1904, un légende intitulée « Le dolmen des Corrigans ». Le 20 février 1904, il fait une conférence devant ses amis étudiants de la Paroisse Bretonne sur l'histoire de la Bretagne, dont il donne le résumé dans le bulletin de mars 1904.

[5] Gaston Esnault est un spécialiste de l'argot. Il s'est également intéressé à la langue bretonne.

[6] Né à Redon où il fait ses études, Maurice Le Dault gagne la capitale au début du XXe siècle et ouvre une librairie. Il est, en 1905, à l'initiative de la revue *Le Fureteur breton* et édite par ailleurs de nombreux ouvrages sur la Bretagne.

[7] Né à Pont-l'Abbé, il est le fils de Hyacinthe Le Carguet (1847-1924), percepteur à Audierne qui a publié des articles d'histoire et de folklore dans différentes revues savantes. Il suit des études de médecine à Paris avant de s'installer à Nantes en 1902.

[8] *La Paroisse Bretonne de Paris*, septembre 1899, «Chansons populaires de Bretagne», p. 4.

[9] *La Paroisse Bretonne de Paris*, septembre 1899 : «Chansons populaires de Bretagne», p. 4.

[10] *La Paroisse Bretonne de Paris*, octobre 1899, p. 6 : «Les émigrés bretons à Paris».

[11] *La Paroisse Bretonne de Paris*, octobre 1899, p. 7 : «Chansons populaires de Bretagne».

[12] Jean Le Moing, *op. cit.*, p. 14.

[13] *Revue des traditions populaires*, XVIII, 1903, p. 602.

[14] *Chroniques de folklore d'Arnold Van Gennep : recueil de textes parus dans le Mercure de France, 1905-1949*, réunis par Jean-Marie Privat, Paris, CTHS, 2001, p. 217.

[15] *Manuel de folklore français contemporain*, tome IV, p. 689.

[16] Lettre de Paul Delarue à Yves Le Diberder, Lyon, le 25 juillet 1949.

[17] Fonds Le Diberder, Archives départementales du Morbihan.

[18] *Contes et Légendes de Bretagne*, 1914, préface, p. V-VI.

[19] *Contes et Légendes de Bretagne*, 1914, préface, p. VIII.